



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2017-01

La soussignée donne avis public qu'il y aura séance régulière du Conseil municipal **le 7 février 2017** à 18h45 à la salle du conseil située au 245, chemin Picard à Shefford.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser l'implantation d'un garage détaché à 8,44 mètres de la ligne avant de propriété.

La réglementation en vigueur :

La réglementation en vigueur exige qu'un garage détaché en zone RV-2 soit localisé à un minimum de 9 mètres de la ligne avant de propriété.

Identification du site concerné :

L'immeuble est situé au 100, rue du Grand-Royal Ouest, sur le lot 4 300 458, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure est priée de se présenter à l'assemblée du conseil municipal du 7 février 2017.

Fait à Shefford, le 17 janvier 2017.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, gma


Sylvie Gougeon